

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

86.002

Objet

Collège TRILOTERIE :  
Proposition pour une  
nouvelle appellation.

DATE DE CONVOCATION

20 Janvier 1986

DATE D'AFFICHAGE

20 Janvier 1986

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 27

Nombre de votants 31

Pour : 28

Contre :

Abstention : 3

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

REG. COMM. 101 N° 2213  
M. MARCONI, 18

7. FEV. 1986

APPLICATION 101 N° 2213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt six  
le vingt sept Janvier

à 18 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. De LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - MOST -  
BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET. Adjoints  
M. BARBAT - Mme BARRAUD-DUCHERON - M. BIROLLEAU -  
M. CANDAU - Mmes CENAC - de GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - JEAN  
MM. LACOTTE - LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - POTENNEC -  
ROUDOT.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BERNARD Guy par M. FABER - LAPERCHE Jackie par  
M. MONNARD - REVOLAT Pascal par M. MARCONI - THOMAS Georges par  
M. CANDAU

Absents : MM. COUNIL - GEOFFROY

M. BUSSEREAU Dominique

a été élu Secrétaire,

Par délibération du 18 Mars 1985, le Conseil Municipal a  
rejeté la proposition d'appellation "Collège Aliénor d'Aquitaine"  
pour le Collège TRILOTERIE et il a demandé au Conseil d'Etablissement  
de faire de nouvelles propositions.

Le Conseil d'Etablissement, réuni le 27 Avril 1985, et le  
16 Novembre 1985, a proposé le nom de "Collège Henri Dunant".

Le Principal du Collège TRILOTERIE, par lettre du  
29 Avril 1985, demande au Conseil Municipal de statuer sur cette  
nouvelle initiative.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU sa délibération en date du 18 Mars 1985

VU la proposition faite par les Conseils d'Etablissement  
du Collège en date du 27 Avril 1985 et du  
16 Novembre 1985

.../...

DECIDE

- D'accepter la nouvelle appellation, pour le Collège TRILOTERIE, du "Collège Henri DUNANT"
- De changer le nom de rue "Henri DUNANT", longeant le Collège, en rue de la "TRILOTERIE"

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre MM. les Membres Présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Député-Maire,

Le Maire-Adjoint,



*J.P. Faber*

J.P. FABER